DEMANDE DÉROGATION MINEURE

Projet de résolution

	ame Mélanie Bolduc chemin des Ruisseaux
	SIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été sollicitée par e Bolduc pour sa résidence au 545 chemin des Ruisseaux, Saint-Honoré.
d'un garage d'ui	SIDÉRANT QUE la demande a pour objectif de permettre la construction ne hauteur de 6.10m (20') contrevenant au règlement de zonage 707 qui teur de 5.5m (18');
	SIDÉRANT QUE la résidence a une hauteur de 6.7m (22'), que la rain est de 13 773.2 m² et que le garage serait implanté à 45.72m de la
	SIDÉRANT QU'avis public à cet effet a été publié sur le site Internet et de ville en date du 22 juin 2021.
et résolu	R CES MOTIFS, il est proposé par, appuyé de que soit et est par les présentes acceptée la demande de eure sollicitée par madame Mélanie Bolduc.